

### *Le Budget*

nous avons accru notre contribution à l'émergence d'un secteur aérospatial plus productif et plus compétitif;

nous avons accru l'effort consacré à la formation et à l'adaptation des travailleurs dans le cadre du régime d'assurance-chômage;

nous procérons à l'amélioration du programme de péréquation afin de venir en aide aux provinces moins bien nanties;

nous avons instauré un train de mesures qui permettent à nos détaillants de rivaliser sur un pied d'égalité avec leurs concurrents des États-Unis; et

nous avons réitéré notre attachement à un environnement plus sain en accélérant les initiatives prévues dans le Plan vert dans des domaines prioritaires comme le réchauffement de la planète, la qualité de l'air et des eaux, ainsi que les forêts.

Nous sommes tous en train de tirer les leçons de la récession et de la restructuration mondiale. L'un des enseignements les plus importants est que le gouvernement ne doit jamais, à l'avenir, se laisser ligotter par l'endettement.

Les gouvernements ne sont pas en mesure d'agir massivement pour stimuler l'économie. Si nous tentions de le faire en nous endettant davantage, nous ne ferions que nuire à notre avenir. On ne sort pas d'un trou en le creusant plus profondément.

### Rétablissement de l'équilibre et allégement du fardeau

La réduction du déficit est la condition essentielle d'une croissance économique et d'une prospérité soutenues. Il s'agit également d'un prérequis au retour de la confiance, au pays et à l'étranger, confiance qui nous assurera une reprise vigoureuse.

Nous avons réalisé des progrès considérables depuis 1984, en réduisant de près de moitié le ratio du déficit au PIB, qui est passée de 8,7 à 4,6 p. 100. Le rééquilibrage des finances publiques a été soutenu par des politiques fermes et cohérentes. Ces dernières nous ont permis de maintenir un contrôle rigoureux des dépenses de programmes, de progresser plus vite que prévu dans la réduction de l'inflation et des taux d'intérêt et de réagir sans délai aux tensions à la hausse du déficit au cours des derniers mois.

Toutes ces mesures nous permettent, dans ce budget, de réduire les dépenses et de consacrer ces économies à des réductions fiscales qui viendront en aide aux citoyens canadiens et soutiendront la croissance économique.

Mais, les progrès que nous avons réalisés ensemble nous rapporteront de nouveaux dividendes. À mesure que la croissance s'affermira et que les prix se stabiliseront, le déficit diminuera de manière régulière et rapide.

### Mesures de compression des dépenses

Ce budget propose toute une série de réductions des dépenses.

Nous élargirons le Plan de contrôle des dépenses instauré dans le budget de 1990 et prolongé dans le budget de l'an dernier. Nous y parviendrons sans toucher pour autant aux principaux transferts aux provinces.

Le réexamen du programme de la défense effectué en septembre dernier ainsi que les autres mesures prises dans ce budget permettront aux Canadiens de retirer un dividende de paix appréciable. Depuis septembre 1991, le monde a beaucoup changé. Cela nous a permis de réduire les effectifs basés depuis longtemps en Europe, sans pour autant déroger à notre solidarité envers les autres membres de l'OTAN. Le retrait prévu de nos troupes en Europe peut maintenant être accéléré, et il n'est plus nécessaire de maintenir une forte présence sur ce continent. Le budget de la défense sera donc réduit de \$2,2 milliards au total sur cinq ans.

Nous réduirons les budgets de fonctionnement non salariaux des ministères de 3 p. 100 afin d'économiser 150 millions \$ l'an prochain et 800 millions \$ sur cinq ans. Les déplacements internationaux seront réduits. Les voyages en première classe seront éliminés pour les députés, les sénateurs et les hauts fonctionnaires.

Nous économiserons 75 millions \$ par année en comprimant les budgets de communications. Une politique d'édition ramenée à l'essentiel réduira sensiblement le nombre de publications fédérales.

La croissance des dépenses de logement social de la Société canadienne d'hypothèques et de logement sera maintenue à une moyenne de 3 p. 100 par année.

D'autres réductions de programmes permettront d'économiser 170 millions \$ l'an prochain.

En raison des décisions prises l'an dernier, la rémunération des ministres, des parlementaires et des fonctionnaires est gelée à l'heure actuelle. De plus, le premier ministre et tous les ministres verront leur traitement ministériel réduit de 5 p. 100 à compter du 1<sup>er</sup> avril.

Nous renforcerons nos activités de recouvrement des coûts et améliorerons la perception des impôts et des taxes en souffrance.

Nous continuerons de privatiser des sociétés d'État qui ne servent plus les objectifs de la politique publique. Et nous nous départirons de nos avoirs excédentaires.

Nous prendrons des mesures de rationalisation de l'administration fédérale qui entraîneront également des économies appréciables au cours des cinq prochaines années.